

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

LE PARC FLEURI

60, square des Sports
95500 GONESSE
Tél. : 01 39 85 52 21
parc-fleuri.direction@arpavie.fr

Résidence Le Parc Fleuri

GONESSE - 95

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : RER D direction Orry-La-Ville, arrêt Villiers-le-Bel / Gonesse. Bus ligne 24 direction La Fauconnière, arrêt Mairie-annexe.

Par la route : de porte de la Chapelle, prendre l'autoroute A1 à Saint-Denis. Continuer sur A1 en direction de Gonesse. Rejoindre la A3, puis prendre la sortie en direction de Cergy-Pontoise/Sarcelles/Gonesse (D170/A16). Prendre la D970. Rouler en direction de Square des Sports

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.

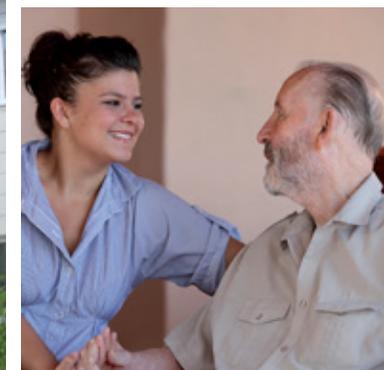
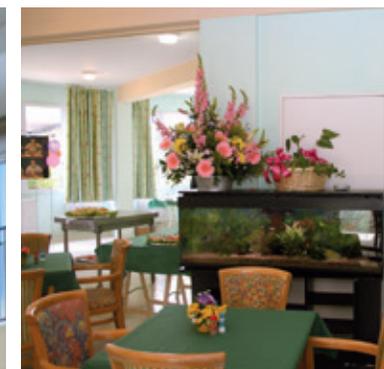


Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

60, square des Sports
95500 GONESSE
Tél. : 01 39 85 52 21


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie



LA RÉSIDENCE

La résidence **Le Parc Fleuri** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Le Parc Fleuri est située au centre du quartier La Fauconnière à Gonesse, à proximité des commerces et du centre culturel de la ville.

Elle propose principalement des chambres individuelles et dispose d'une terrasse permettant les promenades et les activités extérieures.

Le rez de chaussée comporte une vaste salle à manger ainsi qu'un grand salon.

La résidence offre également un espace kinésithérapie ainsi que d'un jardin aménagé.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thèmes sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : conférences thématiques, cinéclub, écoute musicale, cafés débat, ateliers de création, ateliers cuisine, gymnastique douce.

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles, avec le centre aéré et le CCAS favorisant les rencontres.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un espace kinésithérapie
2. Un jardin aménagé
3. Des animations très variées
4. La proximité des transports

